



RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ ET LES COMPTES CONSOLIDÉS DU DEUXIEME TRIMESTRE ET DU PREMIER SEMESTRE 2010

Chers actionnaires,

Vous trouverez ci-dessous le rapport sur l'activité et les comptes consolidés du Groupe Lectra pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2010, clos le 30 juin. Les comptes du premier semestre ont fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes ; ceux du deuxième trimestre, pris isolément, n'ont pas fait l'objet d'une revue.

Pour permettre une meilleure pertinence dans l'analyse du chiffre d'affaires et des résultats, les comparaisons détaillées entre 2010 et 2009 sont données – sauf indication contraire – aux cours de change 2009 (« données comparables »).

1. SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ ET DES COMPTES DU DEUXIEME TRIMESTRE 2010

Avec une parité moyenne de \$ 1,27 / € 1, le dollar s'est inscrit en hausse de 7 % par rapport au deuxième trimestre 2009. Cette évolution et celle des autres devises ont eu pour effet mécanique d'augmenter de 5 % le chiffre d'affaires et de € 1,3 million le résultat opérationnel dans les chiffres exprimés à données réelles par rapport à ceux établis à données comparables.

Commandes, chiffre d'affaires et résultats en forte augmentation, supérieurs aux anticipations de la société

Après sept trimestres consécutifs de forte baisse liée à la crise économique, interrompue par un premier rebond des commandes au quatrième trimestre 2009, le deuxième trimestre 2010 a confirmé le très fort redémarrage de l'activité commerciale enregistré au premier trimestre.

Avec un total de € 18,2 millions, les commandes de nouvelles licences de logiciels et d'équipements de CFAO progressent de 65 % à données comparables et de 73 % à données réelles par rapport au deuxième trimestre 2009 (€ 10,6 millions).

Il convient cependant de rappeler que les commandes du deuxième trimestre 2009, fortement marquées par la crise, avaient baissé de 65 % par rapport au deuxième trimestre 2007 qui comprenait un contrat exceptionnel de € 4,2 millions. De ce fait, malgré leur forte progression, les commandes du deuxième trimestre 2010 demeurent encore en retrait de 43 % par rapport à 2007. Cette comparaison avec 2007, dernière année avant la crise économique et financière, permet d'en mieux mesurer les impacts sur l'activité commerciale et le retour progressif à une situation normale.

Au total, le chiffre d'affaires s'établit à € 48,9 millions, en croissance de 25 % par rapport au deuxième trimestre 2009. A données réelles, il augmente de 31 %.

Le chiffre d'affaires des nouveaux systèmes (€ 22,1 millions) progresse de 62 %. Les revenus récurrents (€ 26,8 millions) augmentent de 6 %, conjuguant une diminution de 4 % du chiffre d'affaires

des contrats récurrents et une hausse de 28 % de celui des pièces détachées et consommables. Ce dernier chiffre confirme l'augmentation des volumes de production des entreprises clientes du Groupe, déjà constatée au cours des deux précédents trimestres.

Le résultat opérationnel atteint € 5,4 millions. Il est nettement supérieur aux anticipations de la société en raison d'un rebond des ventes plus fort que prévu, de marges brutes supérieures, de frais généraux légèrement inférieurs au budget et de cours de change plus avantageux.

La marge opérationnelle s'élève à 11,0 % ; au deuxième trimestre 2009, elle était négative de 6,1 %.

A données comparables, le résultat opérationnel progresse de € 6,3 millions par rapport à la perte (– € 2,3 millions) du deuxième trimestre 2009.

Le bénéfice net s'établit à € 2,7 millions. Il progresse de € 3,9 millions à données réelles par rapport à la perte nette de € 1,2 million du deuxième trimestre 2009.

Cash-flow libre record

Le cash-flow libre est positif de € 13,8 millions (il était négatif de € 3,3 millions au deuxième trimestre 2009). Ce montant comprend le remboursement anticipé du crédit d'impôt recherche 2009 (€ 6,2 millions) dans le cadre du plan de relance de l'économie du gouvernement français. Hors effet du crédit d'impôt recherche (encaissé, de € 6,2 millions, et comptabilisé mais non encore reçu au deuxième trimestre, de € 1,5 million), le cash-flow libre est positif de € 9,1 millions.

Au-delà de l'impact de la hausse des résultats, cette bonne performance du cash-flow libre s'explique par une nouvelle diminution du besoin en fonds de roulement.

Forte diminution de l'endettement financier net

Compte tenu du cash-flow libre dégagé, les dettes financières nettes diminuent de € 18,4 millions depuis le début de l'année pour s'établir au 30 juin 2010 à € 29,4 millions, contre € 47,8 millions au 31 décembre 2009.

2. COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 2010

Avec une parité moyenne de \$ 1,33 / € 1 sur le semestre, le dollar est resté stable par rapport au premier semestre 2009. L'évolution des autres devises – qui se sont généralement appréciées face à l'euro – a eu pour effet mécanique d'augmenter de 2 % le chiffre d'affaires et de € 1,1 million le résultat opérationnel dans les chiffres exprimés à données réelles par rapport à ceux établis à données comparables.

Lors de l'arrêté des comptes du semestre, la société s'est aperçue d'une erreur dans la comptabilisation du coût de revient des ventes des équipements de CFAO au premier trimestre 2010, qui a eu pour effet de minorer la marge brute et le résultat opérationnel de € 0,7 million, et le résultat net de € 0,5 million. Le compte de résultat corrigé correspondant figure au chapitre 4 des notes annexes au présent rapport.

Commandes

Le rebond de l'activité commerciale au premier semestre a été plus rapide et plus fort qu'anticipé en début d'année.

Au total, les commandes de nouvelles licences de logiciels et d'équipements de CFAO s'élèvent à € 35,6 millions, en progression de 67 % par rapport au premier semestre 2009. Les commandes de nouvelles licences de logiciels progressent de 54 %, celles des équipements de CFAO de 74 %.

Par rapport au premier semestre 2007, les commandes demeurent encore en retrait de 38 %.

Celles enregistrées dans la région Asie-Pacifique progressent de 96 % (126 % en Chine et 280 % en Asie du Sud-Est), celles des Amériques de 78 %, celles d'Europe où certains pays sont encore fortement marqués par la crise, de 49 %. Dans les pays du reste du monde (Afrique du Nord et du Sud, Turquie, Moyen-Orient...), elles augmentent globalement de 39 %.

Tous les marchés sectoriels – mode, automobile, ameublement, autres industries – ont contribué au rebond des commandes. C'est dans l'automobile que le rebond a été le plus fort.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'établit à € 91,8 millions, en progression de 20 % à données comparables et de 23 % à données réelles, par rapport à 2009.

La croissance atteint 11 % en Europe, 27 % dans les Amériques et 46 % en Asie-Pacifique. Ces trois régions ont, respectivement, représenté 52 % (dont 10 % pour la France), 22 % et 20 % du chiffre d'affaires global. Le chiffre d'affaires des pays du reste du monde (6 % du chiffre d'affaires du Groupe) progresse de 9 %.

Chiffre d'affaires des nouveaux systèmes

Le chiffre d'affaires des nouvelles licences de logiciels (€ 11,8 millions) progresse de 34 %. Il contribue à hauteur de 13 % au chiffre d'affaires global (11 % au premier semestre 2009).

Les équipements de CFAO (€ 23,6 millions) affichent une croissance de 61 % et représentent 26 % du chiffre d'affaires global (19 % en 2009).

Le chiffre d'affaires de la formation et du conseil (€ 4,3 millions) augmente de 15 %.

Au total, le chiffre d'affaires des nouveaux systèmes (€ 40,0 millions) progresse de 46 % et représente 44 % du chiffre d'affaires global (36 % en 2009). L'accroissement de 8 points de sa part relative dans le chiffre d'affaires total reflète la vigueur de la dynamique de croissance retrouvée de l'activité commerciale.

Chiffre d'affaires des contrats récurrents, pièces détachées et consommables

Les revenus récurrents (€ 51,8 millions) augmentent de € 2,8 millions (+6 %). Ils représentent 56 % du chiffre d'affaires global (64 % au premier semestre 2009).

Le chiffre d'affaires des contrats récurrents – qui contribue à 61 % des revenus récurrents et à 35 % du chiffre d'affaires global – s'élève à € 31,8 millions. Sa diminution de 5 % par rapport au premier semestre 2009 provient du taux d'annulation exceptionnellement élevé en 2009, provoqué par la baisse ou l'arrêt d'activité et les mesures de réduction des coûts de nombreux clients, qui avait déjà conduit à un recul continu trimestre après trimestre.

Concernant près des deux tiers des 23 000 clients de Lectra, ces contrats se décomposent ainsi :

- les contrats d'évolution des logiciels (€ 14,8 millions), en diminution de 4 % par rapport à 2009, représentent 16 % du chiffre d'affaires global ;

- les contrats de maintenance des équipements de CFAO et d'abonnement aux cinq *Call Centers* internationaux du Groupe (€ 17,0 millions), en recul de 5 %, représentent 19 % du chiffre d'affaires global.

Parallèlement, le chiffre d'affaires des pièces détachées et consommables (€ 19,1 millions) progresse de 30 %.

Carnet de commandes

Malgré sa progression importante, le chiffre d'affaires des nouvelles licences de logiciels et des équipements de CFAO est inférieur au montant des commandes enregistrées au cours de la période. De ce fait, le carnet de commandes correspondant au 30 juin 2010 (€ 15,0 millions) augmente de € 2,1 millions par rapport au 31 décembre 2009 (+ € 6,9 millions par rapport au 30 juin 2009).

Le carnet de commandes au 30 juin 2010 comprend € 12,5 millions livrables au second semestre 2010 et € 2,5 millions en 2011.

Marge brute

Le taux de marge brute global s'établit à 72,0 %. A données comparables, il s'élève à 71,6 % et progresse de 0,6 point par rapport au premier semestre 2009 (71,0 %).

L'évolution du mix produits, caractérisée par une progression de la part du chiffre d'affaires des équipements de CFAO et des pièces détachées et consommables dans le chiffre d'affaires global, aurait du conduire mécaniquement à une diminution du taux de marge brute global, leur taux de marge brute étant moins élevé que celui de ses autres composantes du chiffre d'affaires. Cet effet est plus que compensé par la forte progression des taux de marge brute de chaque ligne de produits, à données comparables, en particulier celui des équipements de CFAO. Cette performance démontre à nouveau la compétitivité et la forte valeur ajoutée de l'offre produits de Lectra.

Il convient de rappeler que les charges de personnel et autres charges d'exploitation encourues dans le cadre des contrats de service ne sont pas intégrées dans le coût des ventes mais figurent dans les frais commerciaux, généraux et administratifs.

Frais généraux

Les frais généraux s'établissent à € 57,8 millions, en diminution de € 1,5 million (- 3 %) par rapport au premier semestre 2009. Ils se décomposent ainsi :

- € 51,9 millions de frais fixes et de provisions, en diminution de € 4,8 millions (- 9 %) grâce aux mesures d'économies prises en 2009 ;
- € 5,9 millions de frais variables (+ 143 %), une augmentation reflétant la croissance de l'activité commerciale et des résultats.

Les dépenses de recherche et développement sont entièrement passées en charges de la période et comprises dans les frais fixes. Avant déduction du crédit d'impôt recherche applicable en France et des subventions liées à certains programmes de R&D, elles s'élèvent à € 8,3 millions et représentent 9,0 % du chiffre d'affaires (€ 8,3 millions et 11,1 % en 2009), la société ayant décidé de maintenir ses efforts soutenus dans ce domaine. Après déduction du crédit d'impôt recherche et des subventions, les frais nets de R&D s'établissent à € 5,1 millions (€ 4,7 millions en 2009).

Résultat opérationnel et résultat net

Le résultat opérationnel atteint € 8,3 millions. A données comparables, il s'établit à € 7,2 millions et progresse de € 12,7 millions par rapport à la perte opérationnelle de € 5,5 millions du premier semestre 2009. A données réelles, il s'améliore de € 13,8 millions alors que le chiffre d'affaires progresse de € 17,1 millions.

Cette performance, qu'il convient de souligner, provient des actions entreprises en 2009 sur les marges brutes et les frais généraux et se traduisant en 2010 par une amélioration importante des équilibres opérationnels du Groupe, ainsi que de l'évolution favorable des cours de change.

La marge opérationnelle s'élève à 9,1 %. A données comparables, elle est de 8,1 % en augmentation de 15,4 points par rapport à la marge négative de 7,3 % du premier semestre 2009.

Les produits et charges financiers représentent une charge nette de € 1,8 million. Le résultat de change est négatif de 0,7 million.

Compte tenu d'une charge d'impôt de € 1,6 million (dont € 0,4 million au titre de la CVAE française – cf. notes annexes), le bénéfice net s'établit à € 4,4 millions et progresse de € 8,7 millions, à données réelles, par rapport à la perte nette de € 4,4 millions au premier semestre 2009.

Le bénéfice net par action sur capital de base et sur capital dilué s'élève à € 0,16 contre une perte par action de € 0,16 au premier semestre 2009.

Cash-flow libre

Avant éléments à caractère non récurrent, le cash-flow libre du premier semestre 2010 est positif de € 19,3 millions. Il bénéficie de l'encaissement anticipé de € 6,2 millions au titre du crédit d'impôt recherche de l'année 2009 qui figurait au bilan du 31 décembre 2009. En revanche, € 2,9 millions correspondant au crédit d'impôt recherche du premier semestre 2010 ont été comptabilisés et non encaissés.

En 2009, le cash-flow libre avant éléments à caractère non récurrent était positif de € 8,4 millions compte tenu de l'encaissement anticipé de € 14,1 millions, au titre des crédits d'impôt recherche des années 2005 à 2008, figurant au bilan au 31 décembre 2008.

Après décaissement de € 0,5 million d'éléments à caractère non récurrent, le cash-flow libre est positif de € 18,8 millions (€ 8,3 millions en 2009). Il résulte d'une capacité d'autofinancement d'exploitation positive de € 8,2 millions, d'une diminution du besoin en fonds de roulement de € 11,3 millions et d'investissements de € 0,7 million.

Hors effet du crédit d'impôt recherche (dont l'effet net contribue à diminuer de € 3,3 millions le besoin en fonds de roulement), le cash-flow libre est positif de € 15,5 millions alors que le résultat avant impôts s'élève à € 5,9 millions – la comparaison par rapport au résultat avant impôts est la plus pertinente, la charge d'impôt de la période ne donnant pas lieu à décaissement – reflétant la capacité du modèle économique de Lectra de générer du cash-flow libre.

Structure financière

Au 30 juin 2010, les capitaux propres s'élèvent à € 28,6 millions (€ 24,7 millions au 31 décembre 2009).

Ce montant tient compte de la déduction des actions de la société détenues en propre dans le cadre du seul contrat de liquidité géré par SG Securities (Groupe Société Générale), valorisées à leur prix d'acquisition, soit € 1,3 million (€ 1,4 million au 31 décembre 2009).

La trésorerie disponible s'établit à € 17,1 millions (€ 9,7 millions au 31 décembre 2009).

Les dettes financières sont de € 46,5 millions (€ 57,5 millions au 31 décembre 2009) :

- € 44,2 millions correspondent au prêt à moyen terme de € 48 millions mis en place pour financer l'offre publique de rachat d'actions (OPRA) portant sur 20 % du capital réalisée en mai 2007, dont le premier remboursement contractuel (€ 3,8 millions) a été réalisé le 30 juin 2010 ;

- € 2,3 millions correspondent à des avances publiques remboursables sans intérêt, destinées à aider le financement de programmes de recherche et développement.

Grâce à la forte amélioration de sa situation de trésorerie, la société a cessé de recourir à l'utilisation de lignes de crédit de trésorerie au cours du deuxième trimestre.

Les dettes financières nettes s'établissent en conséquence à € 29,4 millions, en diminution de € 18,4 millions par rapport au 31 décembre 2009. De ce fait, le ratio dettes financières nettes sur capitaux propres (*gearing*) est ramené de 1,93 au 31 décembre 2009 à 1,03 au 30 juin 2010.

La société s'est engagée vis-à-vis des établissements prêteurs au titre du prêt à moyen terme de € 48 millions à respecter certains ratios financiers (*covenants*) au 31 décembre de chaque année (*cf. chapitre 11.1 des notes annexes au présent rapport*).

Du fait de la trésorerie disponible et des lignes de crédit de trésorerie confirmées, la liquidité dont la société dispose au 30 juin 2010 est de € 46,1 millions, sur la base des comptes à cette date. Ce montant sera ramené à € 31,1 millions à compter du 1^{er} août 2010, après l'arrivée à échéance d'une ligne de crédit de trésorerie (*cf. chapitre 11.2 des notes annexes au présent rapport*), que la société a décidé, compte tenu de la forte amélioration de sa trésorerie, de ne pas renouveler.

3. LITIGE EN COURS

La High Court of Justice de Londres déboute Induyco de son action en annulation de la sentence rendue par le tribunal arbitral international le 21 octobre 2009

Par une décision rendue le 1^{er} juillet 2010, la High Court of Justice de Londres a débouté Induyco de son action en annulation de la sentence arbitrale rendue à Londres le 21 octobre 2009 et a alloué à Lectra l'indemnisation des frais et honoraires exposés à l'occasion de cette procédure.

Par sa sentence dans la procédure d'arbitrage initiée en juin 2005 par Lectra à l'encontre d'Induyco, le précédent actionnaire d'Investronica Sistemas, acquise en 2004, le tribunal arbitral constitué conformément aux règles de la Chambre de Commerce Internationale avait alloué à Lectra des dommages et intérêts dont le montant total au 30 juin 2010 est de € 25,6 millions (garanti à hauteur de € 15,1 millions par des garanties bancaires consenties à Lectra par Induyco en application du contrat d'acquisition).

Induyco s'était opposée au paiement de cette indemnisation et avait engagé des actions judiciaires en Espagne pour contester l'exécution des garanties bancaires, et en Angleterre pour contester la sentence arbitrale.

La décision rendue le 1^{er} juillet 2010 par la High Court of Justice met un terme à l'action diligentée en Angleterre et conforte la position de Lectra selon laquelle les actions engagées en Espagne pour suspendre l'exécution des garanties bancaires – dont les audiences sont maintenant prévues au second semestre 2010 – sont dépourvues de tout fondement.

Lectra est plus que jamais résolue à faire valoir fermement ses droits et à poursuivre le recouvrement de sa créance au titre de la sentence arbitrale.

A ce stade, la société n'a pas enregistré dans ses comptes le montant de l'indemnisation par le tribunal arbitral (*cf. chapitre 9 des notes annexes au présent rapport*).

4. CAPITAL SOCIAL – ACTIONNARIAT – BOURSE

Evolution du capital

Au 30 juin 2010, le capital social est de € 27 640 648,58 divisé en 28 495 514 actions d'une valeur nominale de € 0,97 et inchangé par rapport au 31 décembre 2009.

Le 6 janvier 2010, la société Insinger de Beaufort Asset Management N.V. (Pays-Bas) a déclaré avoir franchi à la baisse les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la société et détenir à cette date 4,69 % du capital et 4,61 % des droits de vote de la société.

Aucun autre franchissement de seuil n'a été notifié à la société depuis le 1^{er} janvier.

A la date du présent rapport, le capital, à la connaissance de la société, est réparti comme suit :

- André Harari et Daniel Harari détiennent de concert 39 % du capital et des droits de vote ;
- les sociétés Financière de l'Echiquier (France) et Delta Lloyd Asset Management N.V. (Pays-Bas), pour le compte de fonds dont elles assurent la gestion, détiennent plus de 10 % (et moins de 15 %) du capital et des droits de vote.

Attribution du plan d'options de souscription d'actions 2010

Le 10 juin 2010, le Conseil d'Administration a attribué 128 533 options de souscription d'actions au prix d'exercice de € 2,50 par option à 40 bénéficiaires, au titre de la réalisation de leurs objectifs 2009, conformément à l'engagement qu'il avait pris lors de l'attribution des plans d'options 2009.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé, pour le plan d'options 2010, de lier davantage l'attribution d'options à l'atteinte des objectifs de résultats 2010. De ce fait, au titre de ce plan, il a attribué 358 000 options au prix d'exercice de € 2,50 par option à 85 bénéficiaires et 1 023 600 options maximum ont fait l'objet d'un engagement d'attribution envers 72 bénéficiaires au titre de la réalisation de leurs objectifs 2010. Le nombre définitif et le prix d'exercice des options correspondants à cet engagement seront fixés par le Conseil d'Administration le jour de leur attribution en 2011, le prix d'exercice ne pouvant être, en tout état de cause, inférieur à € 2,50.

Ces options, d'une durée de validité de huit années à compter de leur date d'attribution, donnent droit à autant d'actions d'une valeur nominale de € 0,97. L'acquisition définitive de leur droit d'exercice est répartie sur quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2010, et fonction de la présence du bénéficiaire dans le Groupe à l'issue de chaque période annuelle. Par ailleurs, l'application de la période de blocage de quatre ans applicable aux bénéficiaires résidant fiscalement en France a été étendue à l'ensemble des bénéficiaires du plan, qu'ils soient résidents français ou non résidents.

L'intégralité de ces options est au bénéfice de salariés du Groupe. Les deux seuls dirigeants mandataires sociaux, André Harari et Daniel Harari, ne sont bénéficiaires d'aucune option depuis 2000 : disposant de plus de 10 % du capital chacun depuis cette date, ils n'ont pas droit à de nouveaux plans d'options dans le cadre de la législation française en vigueur.

Actions détenues par la société

La société détenait, au 30 juin 2010, 1,6 % de ses propres actions dans le seul cadre du contrat de liquidité géré par SG Securities (Groupe Société Générale).

Evolution du cours de Bourse et des volumes d'échange

Au 30 juin 2010, le cours de Bourse de l'action Lectra s'établissait à € 2,42, en hausse de 8 % par rapport au 31 décembre 2009 (€ 2,25). Depuis le 1^{er} janvier 2010, le cours a affiché un plus haut de

€ 2,68 le 30 avril et un plus bas de € 1,85 le 9 février. Sur la même période, l'indice CAC 40 a baissé de 13 % et l'indice CAC Mid & Small 190 est resté stable.

Les volumes d'échange, encore étroits, marquent néanmoins une progression : selon les statistiques d'Euronext, le nombre d'actions (2,3 millions) et le montant des capitaux échangés (€ 5,0 millions) ont progressé de 51 % et de 50 % par rapport à la même période de 2009.

5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 30 JUIN

Aucun événement important n'est à signaler, à l'exception du jugement rendu par la High Court of Justice de Londres (*cf. chapitre 3*).

6. CALENDRIER FINANCIER

Les résultats financiers du troisième trimestre seront publiés le 28 octobre 2010, après la clôture d'Euronext.

7. EVOLUTION PREVISIBLE DE L'ACTIVITE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'environnement macroéconomique s'est amélioré au premier semestre, sans toutefois être revenu à la situation d'avant-crise. Par ailleurs, la situation des différentes régions et des différents marchés sectoriels de l'entreprise reste hétérogène.

Le rebond de l'activité commerciale a été confirmé au premier semestre, au-delà des anticipations formulées par la société en début d'année. La forte progression des commandes de nouvelles licences de logiciels et d'équipements de CFAO – même si elles demeurent encore en retrait de 38% par rapport à 2007 –, comme celle des ventes de pièces détachées et consommables – qui elles ont retrouvé leur niveau de 2007 –, en sont l'illustration.

La reprise reste néanmoins fragile et une nouvelle détérioration de la situation reste possible, notamment en Europe et aux Etats-Unis.

Perspectives 2010 revues à la hausse

Le fort rebond des commandes enregistré au premier semestre, le carnet de commandes au 30 juin et la bonne tenue des paramètres du plan 2010, associés à une parité euro / dollar qui resterait proche de son niveau actuel, permettent à la société d'envisager des résultats nettement supérieurs à ses anticipations pour l'exercice 2010 formulées le 11 février, puis le 29 avril lors de la publication des résultats du premier trimestre.

La principale variable, pour le second semestre, demeure le niveau de chiffre d'affaires des nouveaux systèmes.

Dans l'hypothèse où l'activité commerciale ralentirait, tout en restant en légère croissance par rapport au second semestre 2009, le chiffre d'affaires de l'exercice 2010 serait proche de € 180 millions et le résultat opérationnel proche de € 15 millions (hors éléments à caractère non récurrents éventuels).

Sur cette base, le chiffre d'affaires progresserait de € 26,8 millions (+ 17,5%) et le résultat opérationnel de € 17,8 millions par rapport à la perte opérationnelle courante de 2009, à données réelles. La marge opérationnelle de l'exercice serait d'environ 8,3 %.

Si la dynamique commerciale constatée au premier semestre se maintenait, toute augmentation de € 1 million du chiffre d'affaires des nouveaux systèmes par rapport à l'hypothèse précédente se traduirait par une augmentation d'environ € 0,4 million du résultat opérationnel.

Le taux de progression des commandes du second semestre devrait néanmoins être plus modéré, du fait d'une base de comparaison plus élevée, le montant des commandes du second semestre 2009

ayant déjà enregistré une amélioration par rapport à 2008, grâce au rebond du quatrième trimestre.

Ces hypothèses reposent sur une parité moyenne de \$ 1,35 / € 1 au second semestre 2010. Le 4 mai 2010, la société a en effet couvert son exposition nette estimée au dollar américain pour le second semestre par l'achat d'une série d'options de vente de dollars (*puts*) à un prix d'exercice de \$ 1,35 / € 1. A la date du présent rapport, la parité est de \$ 1,30 / € 1. En conséquence, une hausse de l'euro conduisant à une parité supérieure au seuil de \$ 1,35 / € 1 n'aurait qu'un effet marginal limité sur le résultat net de la société. En revanche, la société bénéficierait du taux de change réel du dollar jusqu'à une parité de \$ 1,35 / € 1.

Dans tous les scénarios, la société anticipe un cash-flow libre positif au second semestre.

Par ailleurs, l'encaissement des € 25,6 millions alloués par le tribunal arbitral international permettrait de ramener son endettement net à un faible niveau.

Confortée par les résultats du premier semestre, la société est confiante sur la solidité de son modèle économique et ses perspectives de croissance à moyen terme.

Le Conseil d'Administration

Le 29 juillet 2010

Attestation de la société relative au rapport du premier semestre 2010

"Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice".

Paris, le 29 juillet 2010

Daniel Harari
Directeur Général

Jérôme Viala
Directeur Financier

Etat de la situation financière consolidée

ACTIF

(en milliers d'euros)	30 juin 2010	31 décembre 2009	30 juin 2009 retraité ⁽¹⁾
Ecart d'acquisition	37 753	36 401	36 580
Autres immobilisations incorporelles	5 793	5 797	5 889
Immobilisations corporelles	11 886	12 455	13 650
Actifs financiers non courants	1 553	1 492	1 402
Impôts différés	15 706	15 573	14 591
Total actif non courant	72 691	71 718	72 112
Stocks	18 854	18 448	24 286
Clients et comptes rattachés	38 994	43 357	36 725
Créances d'impôt courant sur les sociétés	3 774	7 773	4 051
Autres actifs courants	12 130	10 337	12 038
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 060	9 749	7 177
Total actif courant	90 812	89 664	84 277
Total actif	163 503	161 382	156 389

PASSIF

(en milliers d'euros)	30 juin 2010	31 décembre 2009	30 juin 2009 retraité ⁽¹⁾
Capital social	27 641	27 641	27 641
Primes d'émission et de fusion	1 033	1 033	1 033
Actions détenues en propre	(1 278)	(1 439)	(1 630)
Ecart de conversion	(9 229)	(8 585)	(8 432)
Réserves et résultats consolidés	10 464	6 039	5 761
Capitaux propres	28 630	24 689	24 373
Engagements de retraite	4 008	3 784	3 643
Emprunts et dettes financières à long terme	36 851	42 060	45 626
Total passif non courant	40 859	45 844	49 269
Fournisseurs et autres passifs courants	48 037	39 378	36 716
Produits constatés d'avance	33 891	33 369	33 676
Dettes d'impôt exigible	208	76	325
Emprunts et dettes financières à court terme	9 625	15 475	10 061
Provisions	2 253	2 551	1 969
Total passif courant	94 014	90 849	82 747
Total passif et capitaux propres	163 503	161 382	156 389

(1) Les avances et acomptes reçus sont désormais comptabilisés en autres passifs courants, et les avances et acomptes versés en autres actifs courants au 30 juin 2009.

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2010 (trois mois)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2010 (six mois)	Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2009 (trois mois)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2009 (six mois)
Chiffre d'affaires	48 871	91 833	37 187	74 777
Coût des ventes	(13 538)	(25 691)	(10 646)	(21 703)
Marge brute	35 333	66 142	26 541	53 074
Frais de recherche et développement	(2 594)	(5 121)	(2 296)	(4 706)
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(27 383)	(52 680)	(26 520)	(53 852)
Résultat opérationnel	5 356	8 341	(2 275)	(5 484)
Produits financiers	74	104	83	140
Charges financières	(881)	(1 866)	(880)	(1 915)
Résultat de change	(710)	(656)	648	523
Résultat avant impôts	3 839	5 923	(2 424)	(6 736)
Impôts sur le résultat	(1 108)	(1 569)	1 219	2 378
Résultat net	2 731	4 354	(1 205)	(4 358)

(en euros)

Résultat par action

Résultat :

- de base	0,10	0,16	(0,04)	(0,16)
- dilué	0,10	0,16	(0,04)	(0,16)

Nombre d'actions utilisé pour les calculs :

- résultat de base	28 048 678	28 048 682	28 080 642	28 094 739
- résultat dilué	28 048 678	28 048 682	28 080 642	28 094 739

Etat du résultat global

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2010 (trois mois)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2010 (six mois)	Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2009 (trois mois)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2009 (six mois)
Résultat net	2 731	4 354	(1 205)	(4 358)
Ecarts de conversion	(302)	(644)	(113)	(389)
Part efficace de la variation de juste valeur des instruments de couvertures de change	(186)	(200)	228	1 210
Part efficace de la variation de juste valeur des <i>swaps</i> de taux d'intérêt	321	349	300	(393)
Effet d'impôts sur les éléments du résultat global	(45)	(50)	(176)	(272)
Résultat global total	2 520	3 809	(966)	(4 202)

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2010 (six mois)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2009 (six mois)
I - FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE OPERATIONNELLE		
Résultat net	4 354	(4 358)
Amortissements et provisions d'exploitation	3 309	4 467
Eléments non monétaires du résultat	101	(48)
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs	(29)	(10)
Variation des impôts différés	503	(2 779)
Capacité d'autofinancement d'exploitation	8 238	(2 728)
Variation des stocks et en-cours	(995)	3 152
Variation des créances clients et comptes rattachés	2 540	7 373
Variation des autres actifs et passifs courants	9 755	1 715
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	11 300	12 240
Flux nets de trésorerie liés à l'activité opérationnelle	19 538	9 512
II - FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(543)	(760)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(395)	(628)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	128	151
Acquisitions d'immobilisations financières	(154)	(176)
Cessions d'immobilisations financières	269	227
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(695)	(1 186)
III - FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Achats par la société de ses actions propres	(149)	(179)
Ventes par la société de ses propres actions	149	19
Accroissement des dettes long terme et court terme	400	0
Remboursement des dettes long terme et court terme	(3 914)	(74)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(3 514)	(234)
Variation de la trésorerie	15 329	8 092
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	2 149	(6 725)
Variation de la trésorerie	15 329	8 092
Incidence des variations de cours des devises	(418)	(290)
Trésorerie à la clôture ⁽¹⁾	17 060	1 077
Cash-flow libre hors éléments non récurrents	19 354	8 406
Eléments non récurrents du cash-flow libre	(511)	(80)
Cash-flow libre	18 843	8 326
Impôts payés, nets ⁽²⁾	(159)	367
Intérêts payés	1 476	1 628

(1) Après déduction du montant des lignes de crédit de trésorerie utilisées pour € 7 600 milliers au 31 décembre 2009, € 6 100 milliers au 30 juin 2009 et € 16 900 milliers au 31 décembre 2008. Les lignes de crédit de trésorerie ne sont pas utilisées au 30 juin 2010.

(2) Ce montant ne comprend pas les remboursements du crédit d'impôt recherche.

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros, sauf la valeur nominale, exprimée en euros)	Capital social		Capital social	Primes d'émission et de fusion	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres
	Nombre d'actions	Valeur nominale						
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2009	28 495 514	0,97	27 641	1 033	(1 498)	(8 043)	9 471	28 604
Résultat net							(4 358)	(4 358)
Autres éléments du résultat global						(389)	545	156
Resultat global						(389)	(3 813)	(4 202)
Valorisation des options de souscription d'actions							131	131
Vente (achat) par la société de ses propres actions					(132)			(132)
Profits (pertes) réalisés par la société sur ses propres actions							(28)	(28)
Capitaux propres au 30 juin 2009	28 495 514	0,97	27 641	1 033	(1 630)	(8 432)	5 761	24 373
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2009	28 495 514	0,97	27 641	1 033	(1 498)	(8 043)	9 471	28 604
Résultat net							(3 623)	(3 623)
Autres éléments du résultat global						(542)	20	(522)
Resultat global						(542)	(3 603)	(4 145)
Valorisation des options de souscription d'actions							338	338
Vente (achat) par la société de ses propres actions					59			59
Profits (pertes) réalisés par la société sur ses propres actions							(167)	(167)
Capitaux propres au 31 décembre 2009	28 495 514	0,97	27 641	1 033	(1 439)	(8 585)	6 039	24 689
Résultat net							4 354	4 354
Autres éléments du résultat global						(644)	99	(545)
Resultat global						(644)	4 453	3 809
Valorisation des options de souscription d'actions							79	79
Vente (achat) par la société de ses propres actions					161			161
Profits (pertes) réalisés par la société sur ses propres actions							(107)	(107)
Capitaux propres au 30 juin 2010	28 495 514	0,97	27 641	1 033	(1 278)	(9 229)	10 464	28 630

NOTES ANNEXES AU RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ ET LES COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2010

1. ACTIVITÉ DU GROUPE

Lectra, créée en 1973, cotée sur Euronext Paris (compartiment C) depuis 1987, est leader mondial des logiciels, des équipements de CFAO et des services associés dédiés aux entreprises fortement utilisatrices de tissus, cuir et textiles techniques. Lectra s'adresse à un ensemble de grands marchés mondiaux tels que la mode (habillement, accessoires, chaussure), l'automobile (sièges et intérieurs de véhicules, airbags), l'ameublement, ainsi qu'une grande variété d'autres industries (l'aéronautique, l'industrie nautique, les éoliennes, les équipements de protection des personnes...).

Son offre technologique, spécifique à chaque marché, permet ainsi à ses clients de créer, développer et fabriquer leurs produits (vêtements, sièges, airbags...). Pour les métiers de la mode, ses logiciels s'étendent à la gestion des collections et couvrent l'ensemble du cycle de vie des produits jusqu'à la distribution (*Product Lifecycle Management*, ou PLM). Lectra établit avec ses clients des relations à long terme, et leur propose des solutions complètes et innovantes.

Les clients du Groupe sont aussi bien de grands groupes nationaux ou internationaux que des entreprises de taille moyenne. Lectra contribue à la résolution de leurs enjeux stratégiques : réduire les coûts et améliorer la productivité, diminuer le *time-to-market*, faire face à la mondialisation, développer et sécuriser les échanges d'informations électroniques, développer la qualité, répondre à la demande de *mass customisation*, assurer la maîtrise et le développement de l'image et des marques. Le Groupe commercialise des solutions complètes associant la vente de logiciels et d'équipements à des prestations de services : maintenance technique, support, formation, conseil, vente de consommables et de pièces détachées.

Les équipements et logiciels – à l'exception de certains produits pour lesquels des partenariats stratégiques ont été conclus – sont conçus et développés par la société. Les équipements sont assemblés à partir de sous-ensembles fournis par un réseau international de sous-traitants, et testés, sur le site industriel principal de Bordeaux-Cestas (France) où est réalisé l'essentiel des activités de recherche et de développement.

Lectra s'appuie sur les compétences et l'expérience de près de 1 400 collaborateurs dans le monde regroupant des équipes de recherche, techniques et commerciales expertes, connaissant parfaitement les domaines d'activité de leurs clients.

Le Groupe dispose, depuis le milieu des années 1980, d'une implantation mondiale d'envergure. Basée en France, Lectra accompagne 23 000 clients dans plus de 100 pays à travers son réseau de 31 filiales commerciales et de services, complété par des agents et distributeurs dans certaines régions. Grâce à ce réseau unique au regard de ses concurrents, Lectra a, en 2009, réalisé en direct 93 % de son chiffre d'affaires. Ses cinq *Call Centers* internationaux de Bordeaux-Cestas (France), Madrid (Espagne), Milan (Italie), Atlanta (États-Unis) et Shanghai (Chine) couvrent l'Europe, les États-Unis et l'Asie. L'ensemble de ses technologies est présenté dans son *International Advanced Technology & Conference Center* de Bordeaux-Cestas (France) et ses quatre *International Advanced Technology Centers* d'Atlanta (États-Unis), Istanbul (Turquie), Shanghai (Chine) et Mexico (Mexique). Lectra offre ainsi à tous ses clients une forte proximité géographique avec près de 800 collaborateurs dans ses filiales commerciales et de services. 210 ingénieurs sont dédiés à la R&D et 166 personnes aux achats industriels, à l'assemblage et aux tests des équipements de CFAO et à la logistique.

Modèle économique

Le modèle économique du Groupe repose sur la double composante du chiffre d'affaires :

- les revenus des nouveaux systèmes (ventes de nouvelles licences de logiciels, d'équipements de CFAO et de services associés), moteur de la croissance de la société,
- les revenus récurrents, composés d'une part des revenus des contrats récurrents (contrats d'évolution des logiciels, de maintenance des équipements de CFAO et de support en ligne), d'autre part des autres revenus statistiquement récurrents sur la base installée (ventes de pièces détachées et consommables et d'interventions ponctuelles de maintenance et de support), facteur essentiel de stabilité de l'entreprise et amortisseur en période de conjoncture économique difficile,

et sur la génération d'un cash-flow libre supérieur au résultat net, dans l'hypothèse de l'utilisation ou de l'encaissement du crédit d'impôt recherche annuel applicable en France.

2. EXTRAIT DES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Boards* et telles qu'adoptées par l'Union européenne, disponibles sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2010 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, disponibles sur www.lectra.com.

Les comptes au 30 juin 2010 sont établis selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour la préparation des comptes annuels 2009. Ils ont fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes ; ceux du deuxième trimestre, pris isolément, n'ont pas fait l'objet d'une revue.

Le Groupe a appliqué le règlement de la Commission de l'Union européenne du 23 mars 2010 concernant des améliorations aux normes internationales d'information financière IFRS. En particulier, ce règlement amende la norme IFRS 8 – Secteurs Opérationnels, dispensant le Groupe de présenter un indicateur du total des actifs de chaque secteur puisque cet indicateur n'est pas régulièrement fourni au principal décideur opérationnel.

Les autres normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010 sont sans impact sur les comptes du Groupe :

- IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises
- Amendements à IAS 39 – Eléments éligibles à la couverture
- Amendements à IAS 39 et à IFRIC 9 – Dérivés incorporés
- IFRS 1 révisée – Première adoption des IFRS
- Amendements à IFRS 2 – Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie.

La Loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions : la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des

entreprises (CVAE). Le Groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et est donc comptabilisée comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- La CVAE, qui, selon l'analyse du Groupe, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 – Impôts dus sur la base des bénéfices imposables. Pour conduire son analyse, le Groupe a notamment pris en considération les interprétations de l'IFRIC concernant le champ d'application de la norme IAS 12 – Impôts sur le résultat. L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait ces caractéristiques dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a conduit le Groupe à comptabiliser dès le 31 décembre 2009 € 0,1 million d'impôts différés passifs relatifs aux actifs produisant des avantages économiques imposables à la CVAE alors que leur recouvrement n'est pas déductible de la valeur ajoutée.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.

La comparabilité des comptes trimestriels, semestriels et annuels peut être affectée par la nature légèrement saisonnière des activités du Groupe qui réalise sur le quatrième trimestre un chiffre d'affaires généralement plus élevé que sur les trimestres précédents, notamment en ce qui concerne les ventes de nouvelles licences de logiciels et d'équipements de CFAO. Par ailleurs, les frais généraux sont réduits au troisième trimestre par l'effet des congés d'été en France et dans les filiales européennes. Ces deux éléments ont un effet positif sur le résultat opérationnel des trimestres concernés.

Les comparaisons mentionnées « à données comparables » sont établies à partir des chiffres 2010 traduits à cours de change 2009, comparés aux données réelles 2009.

Il n'y a pas eu de changement dans le périmètre de consolidation du Groupe en 2010.

Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers, conformément aux normes IFRS, nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction du Groupe est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Si ces estimations ont été réalisées dans un contexte particulièrement incertain, les caractéristiques du modèle économique du Groupe permettent d'en assurer la pertinence. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en matière de jugement, de complexité, ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés, concernent les modalités de dépréciation des écarts d'acquisition et les impôts différés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires lié à la vente de matériels est reconnu lorsque les risques et avantages significatifs liés à la propriété sont transférés à l'acquéreur.

Pour les matériels ou pour les logiciels, lorsque la société vend également l'équipement informatique

sur lequel le logiciel est installé, ces conditions sont remplies lors du transfert physique du matériel tel que déterminé par les conditions de vente contractuelles.

Pour les logiciels, lorsque la société ne vend pas l'équipement informatique sur lequel le logiciel est installé, ces conditions sont généralement remplies lorsque le logiciel est installé sur l'ordinateur du client par CD-ROM ou par téléchargement.

Le chiffre d'affaires lié aux contrats d'évolution des logiciels et de services récurrents est pris en compte mensuellement tout au long de la période des contrats.

Le revenu lié à la facturation des services ne faisant pas l'objet de contrats récurrents est reconnu lors de la réalisation de la prestation ou, le cas échéant, en fonction de son avancement.

Coût des ventes

Le coût des ventes comprend tous les achats de matières premières intégrés dans les coûts de production, les mouvements de stocks, en valeur nette, tous les coûts de main-d'œuvre intégrés dans les coûts de production constituant la valeur ajoutée, les frais de distribution des équipements vendus, ainsi qu'une quote-part des amortissements des moyens de production.

Les charges et frais de personnel encourus dans le cadre des activités de service ne sont pas intégrés dans le coût des ventes mais sont constatés dans les frais commerciaux, généraux et administratifs.

Frais de recherche et développement

La faisabilité technique des logiciels et équipements développés par le Groupe n'est généralement établie qu'à l'obtention d'un prototype ou aux retours d'expérience des sites pilotes, prémices à la commercialisation. De ce fait, les critères techniques et économiques rendant obligatoire la capitalisation des frais de R&D au moment où ils surviennent ne sont pas remplis et ces derniers sont donc comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le crédit d'impôt recherche applicable en France, ainsi que les subventions éventuelles liées à des programmes de R&D, sont présentés en déduction des dépenses de R&D.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières non courants comprennent la fraction à plus d'un an :

- des emprunts bancaires portant intérêt ;
- des avances remboursables ne portant pas intérêt correspondant à des aides au financement de programmes de R&D.

Les emprunts et dettes financières courants comprennent :

- la fraction à moins d'un an des emprunts bancaires, avances remboursables et autres dettes financières ;
- les lignes de crédit de trésorerie.

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts et dettes financières sont comptabilisés à leur juste valeur.

A la clôture, les emprunts et dettes financières sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif, défini comme le taux permettant d'égaliser la trésorerie reçue avec l'ensemble des flux de trésorerie engendrés par le service de l'emprunt. Les intérêts financiers relatifs à l'emprunt bancaire et à l'utilisation des lignes de crédit de trésorerie sont comptabilisés en charges financières dans le compte de résultat.

Cash-flow libre

Le cash-flow libre s'obtient par l'addition des flux nets de trésorerie générés par l'activité et des flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement, déduction faite des montants consacrés à l'acquisition de sociétés, nets de la trésorerie acquise.

Secteurs opérationnels

L'information par secteur opérationnel est directement établie sur la base de la méthodologie de suivi et d'analyse des performances au sein de la société. Les secteurs opérationnels présentés en note 7 sont identiques à ceux figurant dans l'information communiquée régulièrement au Comité Exécutif, « Principal décideur opérationnel » de la société.

Les secteurs opérationnels correspondent tout d'abord aux régions commerciales telles que leur performance est analysée par le Comité Exécutif. Il s'agit des régions Amériques, Europe, Asie-Pacifique et du reste du monde où la présence de la société concerne principalement les pays d'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud, la Turquie, Israël et les pays du Moyen-Orient. Ces régions géographiques exercent une activité commerciale et de services vis-à-vis de leurs clients. Elles n'exercent aucune activité industrielle ou de R&D et s'appuient sur des compétences centralisées partagées entre l'ensemble des régions pour de nombreuses fonctions : marketing, communication, logistique, achats, finances, juridique, ressources humaines, systèmes d'information... Toutes ces activités transverses figurent donc dans un secteur opérationnel complémentaire, le secteur « Siège ».

La mesure de performance se fait sur le résultat opérationnel du secteur en excluant les éventuels produits et charges à caractère non récurrent et pertes de valeur sur actifs. Le chiffre d'affaires des régions commerciales est réalisé avec des clients externes et exclut toute facturation intersecteur. Les taux de marge brute utilisés pour déterminer la performance opérationnelle sont identiques pour toutes les régions. Ils sont déterminés par ligne de produits, et tiennent compte de la valeur ajoutée apportée par le Siège. Ainsi, pour les produits et prestations fournis en totalité ou en partie par le Siège, une partie de la marge brute globale consolidée est conservée dans le calcul du résultat du secteur Siège et doit permettre d'en absorber les coûts, pour l'essentiel fixes. Le chiffre d'affaires du Siège n'étant composé que des facturations aux régions et ses frais généraux étant pour l'essentiel fixes, son résultat opérationnel dépend donc essentiellement du volume d'activité réalisé par ces dernières.

3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2010, le périmètre de consolidation du Groupe comprend, outre Lectra SA, 26 sociétés consolidées par intégration globale.

Cinq filiales commerciales non significatives, tant en cumul qu'individuellement, ne sont pas consolidées. Au 30 juin 2010, le montant total de leur chiffre d'affaires s'élève à € 0,8 million, la valeur totale de leur état de la situation financière à € 1,8 million et celle de leurs dettes financières (hors Groupe) à zéro. L'essentiel de l'activité commerciale réalisée par ces filiales est facturé directement par la maison mère Lectra SA.

4. COMPTE DE RESULTAT CORRIGE DU PREMIER TRIMESTRE

Lors de l'arrêté des comptes du semestre, le Groupe s'est aperçu d'une erreur dans la comptabilisation du coût de revient des ventes des équipements de CFAO au premier trimestre 2010, qui a eu pour effet de minorer la marge brute et le résultat opérationnel de € 0,7 million, et le résultat net de € 0,5 million.

Conformément à la norme IAS 8, le Groupe a corrigé cette erreur de façon rétrospective. Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat du premier trimestre 2010 publié le 29 avril 2010 et le compte de résultat corrigé.

(en milliers d'euros)	Du 1er janvier au 31 mars 2010 (3 mois)	
	Publié le 29 avril 2010	Corrigé
Chiffre d'affaires	42 962	42 962
Coût des ventes	(12 853)	(12 153)
Marge brute	30 109	30 809
(en % du chiffre d'affaires)	70,1%	71,7%
Frais de recherche et de développement	(2 527)	(2 527)
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(25 297)	(25 297)
Résultat opérationnel	2 285	2 985
(en % du chiffre d'affaires)	5,3%	6,9%
Résultat avant impôts	1 384	2 084
Impôt sur le résultat	(228)	(461)
Résultat net	1 156	1 623

5. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – VARIATIONS A DONNÉES COMPARABLES

5.1 Deuxième trimestre 2010

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} avril au 30 juin				
	2010		2009	Variation 2010/2009	
	Réel	A cours de change 2009	Réel	Données réelles	Données comparables
Chiffre d'affaires	48 871	46 444	37 186	+31%	+25%
Coût des ventes	(13 538)	(13 295)	(10 645)	+27%	+25%
Marge brute	35 333	33 149	26 541	+33%	+25%
(en % du chiffre d'affaires)	72,3%	71,4%	71,4%	+0,9 point	+0,0 point
Frais de recherche et de développement	(2 594)	(2 594)	(2 296)	+13%	+13%
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(27 383)	(26 506)	(26 520)	+3%	-0%
Résultat opérationnel	5 356	4 049	(2 275)	ns	ns
(en % du chiffre d'affaires)	11,0%	8,7%	-6,1%	+17,1 points	+14,8 points
Résultat avant impôts	3 839	2 532	(2 424)	ns	ns
Impôt sur le résultat	(1 108)	na	1 219	ns	na
Résultat net	2 731	na	(1 205)	ns	na

5.2 Premier semestre 2010

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin				
	2010		2009	Variation 2010/2009	
	Réel	A cours de change 2009	Réel	Données réelles	Données comparables
Chiffre d'affaires	91 833	89 774	74 777	+23%	+20%
Coût des ventes	(25 691)	(25 484)	(21 703)	+18%	+17%
Marge brute	66 142	64 290	53 074	+25%	+21%
(en % du chiffre d'affaires)	72,0%	71,6%	71,0%	+1,0 point	+0,6 point
Frais de recherche et de développement	(5 121)	(5 121)	(4 706)	+9%	+9%
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(52 680)	(51 932)	(53 852)	-2%	-4%
Résultat opérationnel	8 341	7 237	(5 484)	ns	ns
(en % du chiffre d'affaires)	9,1%	8,1%	-7,3%	+16,4 points	+15,4 points
Résultat avant impôts	5 923	4 819	(6 736)	ns	ns
Impôt sur le résultat	(1 569)	na	2 378	ns	na
Résultat net	4 354	na	(4 358)	ns	na

6. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES – VARIATION A DONNÉES COMPARABLES

6.1 Deuxième trimestre 2010

Chiffre d'affaires par région géographique

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} avril au 30 juin							
	2010			2009		Variation 2010/2009		Données comparables
	Réel	%	A cours de change 2009	Réel	%	Données réelles		
Europe, dont :	24 099	49%	24 036	20 134	54%	+20%	+19%	
- France	4 642	9%	4 642	3 784	10%	+23%	+23%	
Amériques	10 417	21%	9 353	7 901	21%	+32%	+18%	
Asie - Pacifique	11 033	23%	9 898	6 681	18%	+65%	+48%	
Autres pays	3 323	7%	3 157	2 471	7%	+34%	+28%	
Total	48 872	100%	46 444	37 187	100%	+31%	+25%	

Chiffre d'affaires par ligne de produits

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} avril au 30 juin							
	2010			2009		Variation 2010/2009		Données comparables
	Réel	%	A cours de change 2009	Réel	%	Données réelles		
Logiciels, dont :	13 941	29%	13 335	11 491	31%	+21%	+16%	
- nouvelles licences	6 400	13%	6 042	3 893	11%	+64%	+55%	
- contrats d'évolution logiciels	7 541	16%	7 293	7 598	20%	-1%	-4%	
Équipements de CFAO	13 219	27%	12 280	7 024	19%	+88%	+75%	
Maintenance hardware et services en ligne	9 117	19%	8 798	9 225	25%	-1%	-5%	
Pièces détachées et consommables	10 109	21%	9 629	7 537	20%	+34%	+28%	
Formation, conseil	2 334	5%	2 256	1 780	5%	+31%	+27%	
Divers	152	0%	146	130	0%	+16%	+11%	
Total	48 872	100%	46 444	37 187	100%	+31%	+25%	

Répartition du chiffre d'affaires entre les ventes de nouveaux systèmes et les revenus récurrents

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} avril au 30 juin							
	2010			2009		Variation 2010/2009		Données comparables
	Réel	%	A cours de change 2009	Réel	%	Données réelles		
Chiffre d'affaires des nouveaux systèmes ⁽¹⁾	22 104	45%	20 723	12 827	34%	+72%	+62%	
Revenus récurrents ⁽²⁾ , dont :	26 768	55%	25 721	24 360	66%	+10%	+6%	
- contrats récurrents	16 192	33%	15 645	16 372	44%	-1%	-4%	
- autres revenus récurrents sur la base installée	10 576	22%	10 076	7 988	22%	+32%	+26%	
Total	48 872	100%	46 444	37 187	100%	+31%	+25%	

⁽¹⁾ Le chiffre d'affaires des nouveaux systèmes comprend les ventes de nouvelles licences de logiciels, d'équipements de CFAO, de PC et périphériques et de services associés.

⁽²⁾ Les revenus récurrents sont de deux natures et comprennent :

- les contrats d'évolution des logiciels, de maintenance hardware et de support en ligne, renouvelables annuellement.
- le chiffre d'affaires des pièces détachées et des consommables, et d'interventions ponctuelles, réalisé sur la base installée, statistiquement récurrent.

6.2 Premier semestre 2010

Chiffre d'affaires par région géographique

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin						
	2010			2009		Variation 2010/2009	
	Réel	%	A cours de change 2009	Réel	%	Données réelles	Données comparables
Europe, dont :	47 338	52%	47 193	42 375	57%	+12%	+11%
- France	9 410	10%	9 410	7 610	10%	+24%	+24%
Amériques	20 249	22%	19 519	15 376	21%	+32%	+27%
Asie - Pacifique	18 819	20%	17 894	12 297	16%	+53%	+46%
Autres pays	5 427	6%	5 168	4 729	6%	+15%	+9%
Total	91 833	100%	89 774	74 777	100%	+23%	+20%

Chiffre d'affaires par ligne de produits

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin						
	2010			2009		Variation 2010/2009	
	Réel	%	A cours de change 2009	Réel	%	Données réelles	Données comparables
Logiciels, dont :	26 601	29%	26 044	23 748	32%	+12%	+10%
- nouvelles licences	11 799	13%	11 469	8 536	12%	+38%	+34%
- contrats d'évolution logiciels	14 802	16%	14 575	15 212	20%	-3%	-4%
Équipements de CFAO	23 610	26%	22 919	14 221	19%	+66%	+61%
Maintenance hardware et services en ligne	17 960	20%	17 677	18 521	25%	-3%	-5%
Pièces détachées et consommables	19 074	21%	18 635	14 365	19%	+33%	+30%
Formation, conseil	4 276	5%	4 194	3 639	5%	+18%	+15%
Divers	312	0%	305	283	0%	+10%	+8%
Total	91 833	100%	89 774	74 777	100%	+23%	+20%

Répartition du chiffre d'affaires entre les ventes de nouveaux systèmes et les revenus récurrents

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin						
	2010			2009		Variation 2010/2009	
	Réel	%	A cours de change 2009	Réel	%	Données réelles	Données comparables
Chiffre d'affaires des nouveaux systèmes ⁽¹⁾	39 997	44%	38 887	26 679	36%	+50%	+46%
Revenus récurrents ⁽²⁾ , dont :	51 836	56%	50 887	48 098	64%	+8%	+6%
- contrats récurrents	31 850	35%	31 361	32 943	44%	-3%	-5%
- autres revenus récurrents sur la base installée	19 986	22%	19 526	15 155	20%	+32%	+29%
Total	91 833	100%	89 774	74 777	100%	+23%	+20%

⁽¹⁾ Le chiffre d'affaires des nouveaux systèmes comprend les ventes de nouvelles licences de logiciels, d'équipements de CFAO, de PC et périphériques et de services associés.

⁽²⁾ Les revenus récurrents sont de deux natures et comprennent :

- les contrats d'évolution des logiciels, de maintenance hardware et de support en ligne, renouvelables annuellement.
- le chiffre d'affaires des pièces détachées et des consommables, et d'interventions ponctuelles, réalisé sur la base installée, statistiquement récurrent.

Chiffre d'affaires des nouveaux systèmes par marché sectoriel

(en milliers d'euros)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin						
	2010			2009		Variation 2010/2009	
	Réel	%	A cours de change 2009	Réel	%	Données réelles	Données comparables
Mode (habillement, accessoires, chaussure)	22 251	56%	21 711	17 198	64%	+29%	+26%
Automobile	9 535	24%	9 122	3 082	12%	+209%	+196%
Ameublement	2 799	7%	2 714	3 173	12%	-12%	-14%
Autres industries	5 412	14%	5 340	3 226	12%	+68%	+66%
Total	39 997	100%	38 887	26 679	100%	+50%	+46%

7. INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL

Au 30 juin 2009	Europe	Amériques	Asie- Pacifique	Autres pays	Siège	Total
Chiffre d'affaires	42 375	15 376	12 297	4 729	0	74 777
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	(481)	(1 383)	(1 877)	480	(2 223)	(5 484)

(1) La répartition du résultat opérationnel au 30 juin 2009 a été modifiée consécutivement à la révision des taux de marges utilisés en 2010 pour l'analyse de la performance des régions

Au 30 juin 2010	Europe	Amériques	Asie- Pacifique	Autres pays	Siège	Total
Chiffre d'affaires	47 338	20 249	18 819	5 427	0	91 833
Résultat opérationnel	3 627	(526)	142	661	4 437	8 341

Conformément au règlement de la Commission de l'Union européenne du 23 mars 2010 qui amende la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, le Groupe a décidé de ne plus présenter d'indicateur du total des actifs de chaque secteur.

Le résultat opérationnel obtenu par l'addition des résultats opérationnels des secteurs est identique au résultat opérationnel tel qu'il figure dans les états financiers consolidés du Groupe ; aucune réconciliation n'est donc nécessaire.

La perte opérationnelle du Siège au 30 juin 2009 était consécutive au fort recul des ventes réalisées par les régions au cours du premier semestre 2009, la quote-part de la marge brute sur chiffre d'affaires affectée à ce secteur opérationnel ayant été insuffisante pour couvrir ses frais généraux.

8. TABLEAU RÉSUMÉ DE LA VARIATION DE LA TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	Trésorerie Brute	Dettes	Trésorerie nette (+) Endettement net (-)
Cash-flow libre avant éléments non récurrents	19,3	0,0	19,3
Eléments non récurrents du cash-flow libre	(0,5)	0,0	(0,5)
Achat et vente par la société de ses propres actions ⁽¹⁾	0,0	0,0	0,0
Variation de l'endettement	(3,5)	3,5	0,0
Effet de la variation des devises – divers	(0,4)	0,0	(0,4)
Variation de la période	14,9	3,5	18,4
<hr/>			
Situation au 31 décembre 2009 (état de la situation financière)	9,7	(57,5)	(47,8)
Tirage de lignes de crédit de trésorerie	(7,6)	7,6	0,0
Situation au 31 décembre 2009 (tableau des flux)	2,1	(49,9)	(47,8)
<hr/>			
Situation au 30 juin 2010 (état de la situation financière)	17,1	(46,5)	(29,4)
Tirage de lignes de crédit de trésorerie	0,0	0,0	0,0
Situation au 30 juin 2010 (tableau des flux)	17,1	(46,5)	(29,4)

(1) *Au travers du seul contrat de liquidité confié à SG Securities (Société Générale), dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par les Assemblées Générales Ordinaires du 30 avril 2009 et du 30 avril 2010.*

Le cash-flow libre au 30 juin 2010 comprend l'encaissement de € 6,2 millions au titre du crédit d'impôt recherche de l'année 2009, du fait de la reconduction en 2010 de la mesure de remboursement anticipé du crédit d'impôt recherche du plan de relance de l'économie du gouvernement français. Parallèlement, le crédit d'impôt recherche comptabilisé au premier semestre 2010 et non encaissé s'élève à € 2,9 millions. Hors effet du crédit d'impôt recherche, le cash-flow libre du premier semestre est de € 15,5 millions.

Le besoin en fonds de roulement diminue de € 11,3 millions. Hors effet du crédit d'impôt recherche, la diminution du besoin en fonds de roulement est de € 8,0 millions. Cette variation s'explique par une nouvelle diminution des créances clients (€ 2,5 millions) et par une augmentation des autres actifs et passifs courants (€ 6,5 millions), en particulier une croissance des dettes fournisseurs de € 4,5 millions consécutive à celle des achats, alors que les stocks ne progressent que de € 1,0 million.

9. EVOLUTION DU LITIGE EN COURS AVEC INDUYCO

La High Court of Justice de Londres a débouté Induyco de son action en annulation de la sentence rendue par le tribunal arbitral international le 21 octobre 2009

Par une décision rendue le 1^{er} juillet 2010, la High Court of Justice de Londres a débouté Induyco de son action en annulation de la sentence arbitrale rendue à Londres le 21 octobre 2009 et a alloué à Lectra l'indemnisation des frais et honoraires exposés à l'occasion de cette procédure.

Aux termes du contrat d'acquisition d'Investronica Sistemas signé le 2 avril 2004, entre Induyco, le précédent actionnaire, et Lectra, les parties étaient convenues que les différends découlant de, ou liés à, cette acquisition seraient définitivement tranchés par voie d'arbitrage international. Induyco avait fourni à Lectra des garanties bancaires à première demande d'un montant total de € 17,2 millions.

Dans son jugement du 21 octobre 2009 dans la procédure d'arbitrage initiée en juin 2005 par Lectra à l'encontre d'Induyco, le tribunal arbitral constitué conformément aux règles de la Chambre de Commerce Internationale (siégeant à Londres) avait alloué à Lectra une indemnisation globale de

€ 21,7 millions¹ (plus intérêts) comprenant :

- € 15,1 millions à titre de dommages-intérêts (plus intérêts depuis le 30 juin 2005 et courant jusqu'au paiement)
- € 6,6 millions au titre des frais de procédure (plus intérêts depuis la décision jusqu'au paiement).

Les intérêts globaux alloués par le tribunal depuis le début de la procédure arbitrale, le 30 juin 2005, jusqu'à la date du jugement s'élèvent à € 3,4 millions, portant ainsi le montant total des dommages et intérêts et des intérêts alloués à cette date à un montant total de € 25,2 millions ; les intérêts courus depuis le 28 octobre 2009 jusqu'au 30 juin 2010 s'élèvent à € 0,4 million.

A la suite de la notification de la sentence, Lectra a mis en œuvre les garanties bancaires qu'Induyco lui avait consenties, en appelant € 15,1 millions, et demandé à Induyco de s'exécuter dans le paiement du montant total des dommages et intérêts.

Induyco s'est opposée au paiement de cette indemnisation à travers le déclenchement d'actions judiciaires tant en Espagne qu'en Angleterre.

Depuis, Induyco a obtenu en Espagne une décision suspendant temporairement les appels au titre de ces garanties bancaires en alléguant que la sentence arbitrale doit faire l'objet d'une reconnaissance et d'une exécution en Espagne avant que les garanties bancaires puissent être appelées. Lectra a interjeté appel de cette décision début 2010.

Induyco a également engagé fin 2009 des actions judiciaires sur le fond en Espagne pour contester l'exécution des garanties bancaires et en Angleterre pour contester la sentence arbitrale.

La décision rendue le 1^{er} juillet 2010 par la High Court of Justice met un terme à l'action diligentée en Angleterre et conforte la position de Lectra selon laquelle les actions engagées en Espagne pour suspendre l'exécution des garanties bancaires – dont les audiences sont maintenant prévues au second semestre 2010 – sont dépourvues de tout fondement.

Lectra est plus que jamais résolue à faire valoir fermement ses droits et à poursuivre le recouvrement de sa créance au titre de la sentence arbitrale.

La société n'a pas enregistré dans ses comptes l'indemnisation allouée par le tribunal arbitral

Compte tenu d'une part, de la suspension du paiement de € 15,1 millions au titre des garanties bancaires et du non-paiement par Induyco du montant de la sentence, d'autre part des procédures engagées par Induyco en Espagne et en Angleterre qui ont pour effet premier de retarder tout encaissement par Lectra, la société n'a pas enregistré dans ses comptes le montant de l'indemnisation (€ 25,6 millions au 30 juin 2010) allouée par le tribunal arbitral, le traitement comptable du litige tel qu'il avait été arrêté au 31 décembre 2008 restant inchangé (*cf. rapports annuels 2008 et 2009*).

Le montant total des honoraires et frais d'avocats et d'experts, des coûts de procédure arbitrale et autres frais engagés depuis le début jusqu'au 30 juin 2010 par Lectra est de € 10,8 millions. Sur ce montant, € 4,2 millions ont été reconnus en charges opérationnelles en 2005 et 2006 ; € 5,7 millions engagés du 1^{er} janvier 2006 au 28 octobre 2009 ont été comptabilisés dans les autres actifs courants de l'état de la situation financière et seront déduits du montant alloué à Lectra par le tribunal arbitral lorsque la sentence sera enregistrée dans les comptes de la société.

¹ Le Tribunal, dans une « clarification » de son jugement demandée par les parties, a corrigé en mai 2010 une erreur matérielle qui s'était glissée le 21 octobre 2009 dans le montant des frais de procédure alloués à Lectra. Ceci explique les différences mineures (\$ 220 000 soit environ € 0,15 million) avec les chiffres précédemment publiés par la société.

Dans la mesure où l'intégralité des frais engagés a déjà été payée, l'exécution de la décision arbitrale se traduira par un encaissement net de trésorerie égal au montant total de l'indemnisation augmenté des intérêts courus depuis la date du jugement.

Enfin, les honoraires et coûts de procédure relatifs aux nouvelles actions judiciaires engagées par Induyco en Espagne et en Angleterre depuis le 28 octobre 2009 (€ 0,9 million, dont € 0,6 million pour le premier semestre 2010) sont comptabilisés directement dans les charges de la période au cours de laquelle ils sont réalisés. € 0,6 million sont relatifs à la procédure anglaise, pour lesquels la High Court of Justice a ordonné le remboursement par Induyco à Lectra.

10. ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ DÉTENUES EN PROPRE

Dans le cadre du contrat de liquidité confié à SG Securities (Paris), la société a, au 30 juin 2010, acheté 67 975 actions et vendu 67 568 actions aux cours moyens de € 2,20. La société n'a procédé à aucun autre achat ou vente, en dehors du contrat de liquidité, dans le cadre du programme de rachat de ses propres actions autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2010.

En conséquence, au 30 juin 2010, elle détenait 442 953 (soit 1,6 %) de ses propres actions à un prix de revient moyen de € 2,89, entièrement détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

11. ENDETTEMENT BANCAIRE ET LIQUIDITÉ

11.1 Crédit bancaire à moyen terme de € 48 millions

L'offre publique de rachat d'actions (OPRA) portant sur 20 % du capital réalisée en mai 2007 a été financée par endettement bancaire à moyen terme de € 48 millions auprès de Société Générale et Natixis.

La première échéance semestrielle a été remboursée le 30 juin 2010 pour un montant de € 3,8 millions. Le solde de l'emprunt, soit € 44,2 millions, est remboursable en sept échéances semestrielles : € 3,8 millions au 31 décembre 2010, les quatre échéances suivantes de € 5,3 millions et les deux dernières de € 9,6 millions (les 30 juin et 31 décembre 2013). Une accélération des remboursements est prévue en fonction de l'augmentation de la trésorerie disponible liée aux opérations, ce qui n'a pas été le cas au 30 juin 2010 sur la base de la trésorerie au 31 décembre 2009.

Par ailleurs, le contrat prévoit un remboursement anticipé lors de l'encaissement des dommages et intérêts perçus dans le cadre de la procédure d'arbitrage à l'encontre d'Induyco, d'un montant égal à 50 % de la somme encaissée au-delà d'environ € 15 millions.

Les dates de remboursement de l'emprunt utilisées pour remplir le tableau figurant en note 11.3 sont les dates contractuelles au plus tard, sans accélération des remboursements.

Par ailleurs, la société s'est engagée, pendant toute la durée de l'emprunt, à respecter (*covenants*) le 31 décembre de chaque année, un premier ratio entre l'endettement financier net et les capitaux propres (*gearing*), et un second ratio entre l'endettement financier net et l'EBITDA (*leverage*). En cas de non-respect de ces ratios, une clause du contrat de prêt prévoit le remboursement anticipé de la totalité de l'emprunt ; dans cette hypothèse, la société se rapprocherait de ses banques pour trouver un accord amiable satisfaisant.

Les ratios à respecter au 31 décembre de chaque année jusqu'au terme du prêt sont les suivants :

	2010	2011	2012
Leverage	< 1,9	< 1,7	< 1,7
Gearing	< 1,2	< 1	< 1

Le ratio entre l'endettement financier net et les capitaux propres (*gearing*) a été ramené de 1,93 au 31 décembre 2009 à 1,03 au 30 juin 2010.

Parallèlement, le contrat de prêt prévoit que les banques peuvent demander le remboursement immédiat du solde du prêt (clause de « changement de contrôle ») dans le cas où un ou plusieurs actionnaires de la société agissant de concert – à l'exception d'André Harari et/ou de Daniel Harari – viendraient à détenir plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote.

Enfin, la société s'est engagée à limiter ses investissements à € 10 millions par an et à subordonner le paiement des dividendes au respect du calendrier de remboursement des échéances du prêt en limitant leur montant, sous certaines conditions, à 50 % du résultat net consolidé de l'exercice concerné (si moins de 50 % du résultat net consolidé de l'exercice d'une année a été distribué la différence par rapport à 50 % pourra être distribuée au titre d'années ultérieures).

Depuis le 1^{er} janvier 2009, cet emprunt est soumis à intérêts au taux de l'Euribor 3 mois, majoré d'une marge de 1,85 % l'an.

La société a couvert en 2007 son exposition au risque de taux sur une partie de l'emprunt en convertissant ce taux variable en taux fixe, au travers de deux contrats de *swaps* de taux (*cf.* note 12). Le taux effectif global après prise en compte du coût des instruments financiers de couverture et des montants couverts s'élève à 6,07 % au 30 juin 2010.

11.2 Liquidité

Le tableau ci-dessous résume la trésorerie disponible, les lignes de crédit de trésorerie confirmées et l'endettement du groupe au 30 juin 2010 :

	Limites	Utilisations	Montants disponibles
Lignes de trésorerie confirmées			
- Jusqu'au 31 juillet 2010	15 000	0	15 000
- Jusqu'au 15 juin 2011	4 000	0	4 000
- Jusqu'au 23 juin 2011	10 000	0	10 000
Total	29 000	0	29 000
Emprunts bancaires	44 160	44 160	0
Avances remboursables ne portant pas intérêts	2 316	2 316	0
Total dettes financières	75 476	46 476	29 000
Trésorerie disponible			17 060
Total	75 476	46 476	46 060

Sur la base de sa trésorerie disponible au 30 juin 2010, la liquidité dont la société dispose est de € 46,1 millions au total.

Ce montant sera ramené à € 31,1 millions à compter du 1^{er} août 2010, après l'arrivée à échéance de la ligne de crédit de trésorerie de € 15 millions.

11.3 Emprunts et dettes financières par nature et par échéance

Au 30 juin 2010, l'échéancier des emprunts et dettes financières se décompose comme suit :

	Court terme	Long terme		Total
	A moins de un an	De un à cinq ans	Au delà de cinq ans	
Emprunt bancaire	9 120	35 040	0	44 160
Avances remboursables ne portant pas intérêt ⁽¹⁾	505	1 811	0	2 316
Lignes de crédit de trésorerie	0	0	0	0
Total	9 625	36 851	0	46 476

(1) Les avances remboursables correspondent à des aides au financement des programmes de R&D.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Comme indiqué au chapitre 11, la société a couvert son exposition au risque de taux sur une partie de l'emprunt bancaire à moyen terme de € 48 millions en convertissant le taux variable de l'emprunt (Euribor 3 mois) en taux fixe, au travers de deux contrats de *swaps* de taux. La couverture du risque de taux a été réalisée sur la base de la meilleure estimation possible du montant de l'emprunt sur les différentes périodes couvertes, compte tenu des clauses contractuelles.

Le montant nominal de ces *swaps* étant toujours inférieur au nominal de l'emprunt, ils répondent aux critères d'une opération de couverture des normes IFRS. Leur juste valeur au 30 juin 2010 est négative de € 1,8 million, en raison de la baisse du taux de l'Euribor 3 mois par rapport à la date de mise en place de ces *swaps*. La part efficace, correspondant à la totalité de leur juste valeur, a été entièrement comptabilisée en capitaux propres. Aucune part non efficace n'a été comptabilisée en résultat financier au 30 juin 2010.

13. RISQUE DE CHANGE

L'exposition aux risques et la politique de gestion des risques du Groupe demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2009.

Au premier semestre 2010, la parité moyenne entre le dollar américain et l'euro était de \$ 1,33 / € 1.

Le 19 février 2010, la société avait couvert son exposition estimée au dollar américain pour le deuxième trimestre par des ventes à terme (\$ 1,35 / € 1). Si le résultat opérationnel de la société a bénéficié de la forte appréciation du dollar par rapport à l'euro avec une parité moyenne de \$ 1,27 / € 1 au cours du deuxième trimestre, ces ventes à terme se sont, à l'inverse, traduites par une perte de change de € 0,6 million enregistrée au cours de la période.

Le 4 mai 2010, la société a couvert son exposition estimée au dollar américain pour le second semestre par l'achat d'une série d'options de vente de dollars américains (*puts*) à un prix d'exercice de \$ 1,35 / € 1. A la date du présent rapport, la parité est de \$ 1,30 / € 1. En conséquence, une hausse de l'euro qui conduirait à une parité supérieure au seuil de \$ 1,35 / € 1 n'aurait qu'un effet marginal limité sur le résultat net de la société. En revanche, la société bénéficierait du taux de change réel du dollar jusqu'à une parité de \$ 1,35 / € 1.

Instruments financiers de couverture du risque de change

Les instruments financiers de couverture des risques de change comptabilisés au 30 juin 2010 sont constitués :

- de ventes et d'achats à terme de devises (principalement : dollar américain, dollar canadien, yen japonais, livre anglaise) d'une contre-valeur nette totale (ventes moins achats) négative de € 0,1 million, destinés à couvrir des positions existantes ;
- ainsi que de la série d'options de vente (*puts*) de dollars américains au prix d'exercice de \$ 1,35 / € 1 ci-dessus décrite, dont les échéances sont comprises entre le 31 juillet et le 31 décembre 2010, pour un montant total de \$ 17,6 millions. Leur juste valeur au 30 juin 2010 est positive de € 0,1 million. La part efficace, correspondant à la totalité de leur juste valeur, a été entièrement comptabilisée en capitaux propres.

14. SENSIBILITE DU MODELE ECONOMIQUE

Sensibilité du résultat opérationnel à une variation du chiffre d'affaires des nouveaux systèmes

Dans le modèle économique de la société, chaque million d'euros de chiffre d'affaires des nouveaux systèmes en moins ou en plus se traduit par une diminution ou une augmentation du résultat opérationnel d'environ € 0,4 million.

Sensibilité du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel à une variation de la parité euro / dollar

La parité moyenne retenue pour le budget 2010 est de \$ 1,50 / € 1 (contre une parité réelle de \$ 1,39 / € 1 en 2009, et de \$ 1,33 / € 1 au premier semestre 2010).

A la date du présent rapport, la parité entre l'euro et le dollar est de \$ 1,30 / € 1. Compte tenu de la forte appréciation du dollar par rapport au cours budget et d'un mix pays (et donc devise) légèrement différent de celui anticipé, une baisse moyenne du dollar face à l'euro de \$ 0,05 / € 1 (portant la parité de \$ 1,30 / € 1 à \$ 1,35 / € 1 se traduirait par une diminution mécanique du chiffre d'affaires du second semestre d'environ € 1,3 million et du résultat opérationnel de € 0,7 million. A l'inverse, une hausse du dollar de \$ 0,05 / € 1 (portant la parité moyenne à \$ 1,25 / € 1) se traduirait par une augmentation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel des mêmes montants.

Comme indiqué dans la note 13, compte tenu des couvertures mises en place pour le second semestre, une hausse de l'euro qui conduirait à une parité supérieure au seuil de \$ 1,35 / € 1 n'aurait qu'un effet marginal limité sur le résultat net de la société, la diminution du résultat opérationnel étant alors compensée par un profit de change d'un montant équivalent.

15. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action sur capital de base est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion des actions détenues en propre par la société.

Le résultat net par action sur capital dilué est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital de base augmenté des options qui auraient pu être exercées compte tenu de la moyenne des cours de Bourse de l'action au cours de la période. Seules les options dont le prix d'exercice est inférieur à ce cours de Bourse

moyen sont prises en compte dans le calcul du nombre d'actions composant le capital potentiel.

Toutes les options ayant un prix d'exercice supérieur au cours de bourse, le nombre d'actions utilisé pour calculer le résultat par action dilué est identique à celui du calcul du résultat de base. Le résultat net par action sur résultat dilué est donc identique à celui sur résultat de base.

16. CONTROLE FISCAL DE LECTRA SA

La société mère, Lectra SA, fait l'objet depuis le mois de juin 2010 d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2008 et 2009. Le précédent contrôle fiscal avait porté sur les exercices 2005 à 2007 et n'avait donné lieu à aucun redressement.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010

Aux actionnaires

LECTRA S.A.

16-18, rue Chalgrin

75016 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Lectra S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Le compte de résultat trimestriel consolidé du deuxième trimestre 2010, les chiffres comparatifs du deuxième trimestre 2009 ainsi que le compte de résultat corrigé du premier trimestre 2010 présenté dans la note 4 des comptes consolidés condensés semestriels n'ont pas fait l'objet d'un examen limité de notre part.

Sur la base de notre examen limité, et sous la réserve exposée au paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. A l'exception de l'incidence éventuelle de la limitation exposée ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 29 juillet 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit SA

KPMG SA

Bruno Tesnière

Anne Jallet-Auguste

Eric Junières